

haut des colonnes si la pente était tant soit peu plus prononcée. Aussi, sous ce rapport encore, l'ordre toscan doit s'exprimer par une extrême finesse.

Parmi les nombreuses et remarquables productions de cet art si original, je vous citerai :

Le palais *Poschi* et le palais *Medici*, à Pise; le palais de la Commune et le palais du Podestat (fig. 287), à Pistoia; un palais *via Romana*, à Sienne, ainsi que le palais public de la même ville; le palais *Guinigi*, à Lucques, et la villa du même nom; le palais de la commune à *San Gimignano*; celui du Podestat à *Arezzo*; un palais à *Montepulciano*; enfin, à Florence, les loges du *Bigallo* (fig. 288), des *Bardi*; les palais *Spini*, *Giugni*, *Uguccioni*, *Nicolini*. (Consulter notamment : Famin et Grandjean, *Édifices de Florence*, et Rohault de Fleury, *Architecture toscane*.)

Vous n'exprimez pas mieux, en général, le cas des toitures saillantes avec pannes extérieures. Nous voyons souvent en pareil cas dans vos projets des consoles posées au hasard, et des fragments de pannes interrompues. Ceux qui font cette indication montrent par là qu'ils ne comprennent en aucune façon la construction dont ils veulent faire un motif d'architecture : si les chevrons — tous les chevrons — ont besoin d'un appui autre que le mur ou l'architrave, cet appui est nécessairement une panne ou sablière continue; et cette panne ne peut s'appuyer utilement que sur les tirants des fermes prolongés à l'extérieur; il pourrait y avoir des consoles intermédiaires, mais c'est bien inutile,

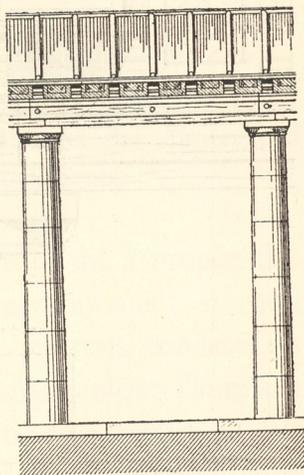


Fig. 289. — Travée du portique de Charenton.